

Service Communication

Albi, le 1^{er} décembre 2022

Discours de Mme Élisabeth BORNE, Première ministre

Contrat de plan Etat-Région

Tarn

Judi 1^{er} décembre 2022

Seul le prononcé fait foi

Messieurs les ministres,
Monsieur le préfet,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil régional d'Occitanie, chère Carole DELGA,
Monsieur le Président du Conseil départemental du Tarn,
Madame la Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Signer un contrat de plan Etat-région est toujours un symbole fort.

C'est la preuve d'une volonté de travail commun entre Etat et régions.

C'est la démonstration concrète d'un engagement, au service de projets structurants pour un territoire.

C'est le témoignage de notre capacité à agir et investir ensemble, autour de sujets déterminants comme la transition écologique, l'aménagement du territoire, l'éducation ou le développement économique.

C'est enfin une dynamique collective. Car si le contrat est signé au niveau régional, l'ensemble des collectivités : départements, intercommunalités, voire parfois des communes s'engagent, et beaucoup de projets sont cofinancés avec elles. Je veux, d'ailleurs, saluer et remercier, tous les élus présents aujourd'hui.

Madame la Présidente, chère Carole DELGA,

Il y a deux mois, devant vous, au congrès des régions de France, je vous ai proposé une nouvelle méthode de travail. Une méthode nouvelle, fondée sur le dialogue et la co-construction entre l'Etat et les régions.

Une nouvelle méthode, que nous portons, avec le ministre en charge de la Cohésion des territoires, Christophe BECHU, et avec tout mon Gouvernement.

Par ce contrat, nous montrons l'importance de cette méthode et les résultats concrets et utiles qu'elle peut apporter au service de nos concitoyens.

Nous montrons, aussi, que nous sommes capables d'allier nos forces pour regarder, ensemble, vers l'avenir.

Car un CPER, ce n'est pas une addition de projets, mais une vision commune pour un territoire. Se plonger dans les 7 générations de CPER, c'est retracer l'Histoire des priorités de notre pays ces 40 dernières années.

A l'heure de l'urgence climatique, ce n'est pas donc pas une surprise si cette nouvelle génération de CPER est marquée par l'impératif de transition écologique.

Entre canicule, sécheresse et incendies, l'été que nous avons vécu a été un moment de vérité pour beaucoup de Français.

Chacun sait désormais que le dérèglement climatique n'appartient pas à des terres éloignées ou à un futur lointain ; mais qu'il frappe ici, en France, et chacun peut en mesurer les effets.

Pour répondre à l'urgence, j'ai proposé une stratégie : la planification écologique, avec France Nation Verte.

Le principe : filière par filière, territoire par territoire, nous fixer des objectifs, un calendrier et des moyens.

Les CPER sont donc des outils de notre planification écologique.

Il ne s'agit pas seulement d'aménager le territoire, mais de le préserver et de nous adapter. Il ne s'agit pas seulement de lancer des projets, mais de veiller à leur impact sur notre environnement.

*

Mesdames et Messieurs,

Le contrat que nous signons aujourd'hui a une dimension particulière.

C'est le premier CPER conclu pour la région Occitanie, depuis la fusion de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon. Et c'est un contrat, aussi, dont le calendrier a été heurté par l'épidémie de Covid.

Ce CPER est celui de la résilience.

Il tient compte des investissements exceptionnels engagés pour faire repartir notre économie après la crise sanitaire. Mon prédécesseur Jean CASTEX avait signé, d'ailleurs, avec l'Occitanie, un accord régional de relance. Nous prenons appui dessus.

Ce CPER est adapté aux défis de l'Occitanie et je pense, notamment, au changement démographique majeur des années à venir.

On attend un million d'habitants supplémentaires dans la région d'ici 2050. C'est considérable. Cela veut dire que les services publics doivent continuer à se renforcer, notamment dans les territoires ruraux.

Cela veut dire que nous devons continuer à désenclaver et nous assurer que chacun puisse disposer des mobilités, dont il a besoin.

Cela signifie qu'il faut construire des logements et créer de l'activité, tout en changeant notre modèle d'urbanisation afin de moins artificialiser. Je sais que l'objectif du « *zéro artificialisation nette* » a fait ici l'objet d'un travail important. Je le salue.

Ce CPER, enfin, c'est une réponse globale à la hauteur des enjeux de la région.

Des Causses aux métropoles de Toulouse et Montpellier, de la mer à la montagne, de l'agriculture à l'industrie, l'Occitanie rassemble toutes les facettes et toutes les activités de notre pays. Il fallait donc un CPER ambitieux, qui n'oublie aucune dimension de notre action conjointe.

C'est pourquoi ce CPER est exceptionnel par son ampleur : 6,4 milliards d'euros, à parité entre l'État et la région. C'est plus du double que l'exercice précédent.

*

Mesdames et Messieurs,

Ce contrat sera d'abord un outil déterminant pour la **transition écologique**. Je le disais tout à l'heure, nous devons planifier et veiller à ce que nos projets s'inscrivent en cohérence avec nos objectifs environnementaux.

Nous avançons, de front, dans tous les domaines.

Nous allons plus loin et plus fort pour la rénovation thermique des bâtiments publics.

Nous nous engageons pour une meilleure gestion de la ressource en eau, capitale dans cette région qui a été marquée par la sécheresse. Cela passe par l'optimisation de certaines infrastructures, le soutien à des projets qui nous permettront de réduire notre consommation, ou encore à des actions de prévention.

Ce contrat Etat-région, c'est un engagement pour la biodiversité, en se fixant un objectif de zéro perte nette de biodiversité.

Ce contrat, ce sont aussi des actions pour la décarbonation de notre économie et de notre industrie. C'est une des priorités de notre action.

Le ministre en charge de la Transition écologique, Christophe BECHU et le ministre en charge de l'Industrie, Roland LESCURE, y sont particulièrement investis.

Ce contrat, ce sont également des actions en faveur de l'économie circulaire. Le recyclage, le réemploi et la réparation sont bénéfiques pour les Français et des atouts pour la transition écologique.

Ce sont également des sources de pouvoir d'achat et d'emploi. Je le verrai une fois de plus, tout à l'heure, à Gaillac, dans une entreprise qui permet le réemploi des pièces et le recyclage des matériaux des véhicules hors d'usage.

Nous avons voté au cours du précédent quinquennat une loi majeure en faveur de l'économie circulaire. Nous continuerons sa mise en œuvre concrète. Et je suis heureuse de voir les territoires s'en saisir. Je veux aussi souligner que cette économie circulaire est un des leviers de notre souveraineté.

Le Président de la République et mon Gouvernement sont naturellement très attachés à développer et à renforcer notre souveraineté énergétique, notre souveraineté industrielle. Nous y travaillons ensemble.

Nous devons agir au plus près des territoires, et les moyens du CPER pourront être complétés par le Fonds Vert, doté de 2 milliards d'euros.

Ce fonds sera piloté directement par les préfets, en lien avec les collectivités, en sortant de la logique des appels à projets.

Ensuite, le CPER sera un outil déterminant pour **l'aménagement du territoire de la région**. Nous aurons une attention particulière pour le littoral languedocien, dans le cadre du plan « Littoral 21 », dont les financements sont inscrits dans ce contrat.

Notre objectif : un littoral durable et qui corresponde aux attentes des touristes d'aujourd'hui et de demain.

Ce CPER porte également une attention particulière **aux enjeux de santé**.

Le Ségur de la santé a lancé une série d'investissements sans précédent pour notre hôpital public.

Aujourd'hui, la région Occitanie accepte de s'y joindre et, ensemble, nous financerons, notamment, les hôpitaux de Montauban, d'Auch et à l'hôpital Médián du Sud Aveyron.

Ce CPER est par ailleurs marqué par des investissements clés pour **l'enseignement supérieur et la recherche**.

Ce sont des choix importants. Ils permettent de soutenir notre innovation et de préparer notre jeunesse aux métiers de demain.

Nous confirmons ainsi, par ce contrat, l'engagement conjoint de l'Etat et de la région pour la construction du campus santé de Toulouse, pour la réhabilitation du bâtiment historique de la faculté de médecine de Montpellier ou encore, ici même à Albi, pour le projet « *Learning Center* » de l'Institut Mines Télécom.

Enfin, ce CPER porte **une ambition pour la culture**.

Depuis le début du précédent quinquennat, nous menons une politique active en faveur de la restauration de notre patrimoine.

La région Occitanie regorge de sites remarquables, témoins de nos savoir-faire et de notre Histoire.

Nous sommes bien placés pour en parler ici, dans le palais de la Berbie, dont la restauration se poursuivra dans le cadre de ce CPER, à l'instar d'autres monuments d'Albi comme la cathédrale Sainte-Cécile ou la collégiale Saint-Salvi.

Il reste, bien entendu, la question des **mobilités**.

Je souhaite m'y attarder un instant.

Nous devons continuer à marcher sur nos deux jambes : les grands projets, comme les lignes à grande vitesse, d'un côté ; et de l'autre, les projets locaux, du quotidien, déterminants pour le désenclavement.

Pour la période qui s'ouvre, nous travaillerons, comme je l'ai indiqué au Congrès des régions de France, en fonction de l'analyse que le Conseil d'orientation des infrastructures est en train de produire.

Ce travail va allier impératifs climatiques et enjeux socio-économiques. Il nous permettra de prioriser les projets.

Sur le fondement des conclusions du Conseil d'orientation des infrastructures, nous donnerons mandat aux préfets de région, pour travailler, avec vous, à une programmation.

Notre objectif est de pouvoir signer des avenants aux CPER l'an prochain.

*

Mesdames et Messieurs,

Je viens de vous livrer quelques-unes des grandes orientations et des grands projets portés par ce CPER.

Mais ce contrat s'inscrit, surtout, dans une logique globale : celle du dialogue, de la décentralisation et de la confiance qu'elle implique.

C'est le sens et la force de ce contrat.

C'est aussi le rôle du dialogue entre les préfets et les Régions. Le CPER en est un bon exemple, puisqu'il a été préparé, en partenariat, entre la préfecture de région et le conseil régional.

C'est parce que la concertation est riche, que les résultats peuvent être au rendez-vous.

Monsieur le préfet, Madame la Présidente, je veux saluer l'ampleur du travail réalisé par vous et vos équipes.

Mesdames et Messieurs,

Par ce contrat, l'Etat et la région Occitanie regardent, ensemble, dans une même direction. Nous faisons bloc face aux défis qui nous attendent. Nous unissons nos forces, pour construire l'avenir. Nous investissons ensemble, au service de concitoyens.

L'avenir se construira avec les régions, avec les collectivités. Ce contrat en est une preuve de plus.

Vive l'Occitanie ! Vive la République ! Vive la France !